

## Championnat régional de cyclo-cross 2024, Golbey

### Dispositions spécifiques et Règlement particulier

#### 1 Titre de championnat régional

11 titres sont attribués ce dimanche 22 décembre 2024 :

- Masters+40 (1985 et avant)
- Masters +50 (1975 et avant)
- Minimes garçons et filles (U15 – 2011 et 12)
- Cadets et cadettes (U17 – 2009 et 10)
- Juniors garçons et filles (U19 – 2007 et 08)
- Dames (2006 et avant)
- Espoirs hommes (U23 – 2003 à 2006)
- Seniors hommes (2002 et avant).

#### 2 Participation

- o Les championnats régionaux sont ouverts aux coureurs licenciés de nationalité française et aux coureurs étrangers selon l'article 1.1.030 repris ci-dessous. Les coureurs licenciés dans un autre comité, les non licenciés ou ceux d'autres fédérations ne sont pas admis à ces épreuves officielles.
- o Un coureur étranger mineur titulaire d'une licence française des catégories « jeunesse », « junior » ou « espoir » (pour ceux encore mineur le jour de l'épreuve), résidant sur le territoire français pourra participer à toutes les épreuves du calendrier français à l'exception des championnats de France et intégrer les sélections départementales, régionales et interrégionales.

#### 3 Rappel des horaires de course

- o **9h30** : Masters +40 et 9h32 : Masters +50. // Temps de course 40mn
- o **10h40** : Minimes garçons (U17G) et 11h42 : Minimes filles (U17F) // Temps de course : 20 mn.
- o **11h30** : Cadets (U17G) et 11h32 : Cadettes (U17F) // Temps de course 30mn
- o **13h30** : Juniors (U19G) et 13h32 : Dames (juniors et seniors) // Temps de course 40mn.
- o **14h45** : Elites hommes et 14h47 : Espoirs (U23) // Temps de course 1h et 50mn.

\*Les juniors dames (U19F) disputent la même épreuve que les dames. Un classement séparé est établi.

\*Le jury des commissaires se réserve le droit de réduire l'espace temps de 2 minutes à 1 minute, si les circonstances de course et les conditions climatiques le justifient.

#### 4 Dispositions pratiques

- o Les transpondeurs (cheville) seront à remettre aux personnes accréditées de l'organisation dès la ligne d'arrivée franchie. Les coureurs ayant abandonné sont également soumis à cette disposition.

- Le protocole sera effectué 10 minutes après la fin de l'épreuve de chaque catégorie. Merci aux 3 premiers de se tenir à la disposition des officiels, pour le bon ordonnancement de la suite des compétitions. Le podium est situé à proximité de l'arrivée.

## 5 Règlement particulier

- Les confirmations de participation (retrait du dossard, du bracelet transpondeur et signature de la feuille d'émargement) seront closes pour chaque catégorie, 12 minutes avant le départ de l'épreuve.
- Les procédures de départ se feront en conformité avec le règlement fédéral. Et selon les dispositions régionales suivantes, compte tenu du nombre de participants et période de la saison :
  - rassemblement des coureurs dans la zone d'appel à -6 mn,
  - appel et mise en grille à -5mn (voire moins pour certaines catégories),
  - fin de la mise en grille des coureurs à -2mn,
  - les assistants auront quitté la zone de départ à -1mn30,
  - annonce 1mn du départ, puis 30 secondes. Plus aucun temps ne sera annoncé avant l'ordre de départ.
- L'ordre d'appel pour la mise en grille sera fait en fonction du ranking régional (dernière mise à jour le 17 déc.) Le champion régional sortant sera toutefois appelé en premier. Tout coureur non présent à l'appel de son nom sera positionné à la place disponible à son arrivée
- Le contrôle du matériel (33mm pour la largeur des pneus, 50cm pour largeur du guidon) n'est pas effectué sur nos épreuves régionales. En prévision des échéances nationales, ces contrôles seront réalisés de manière aléatoire. Les non conformes, ainsi que les coureurs avec un vélo vtt type cross country sont admis à participer, mais ils seront placés en fin de grille (5.1.026).
- Le changement de matériel ne peut se faire que dans le poste de dépannage. Tout coureur qui entre dans le couloir de dépannage doit changer de roue ou de vélo. Si l'assistant n'est pas prêt ou présent, il peut repartir mais doit marquer un temps d'arrêt à la sortie du poste.
- Les temps de course sont mentionnés au paragraphe 2. La durée doit approcher au plus près du temps indiqué. Le nombre de tours sera déterminé à l'issue du premier tour complet, et annoncé à la fin du second tour.
- La règle des 80% n'est pas appliquée sur ce championnat et les coureurs doublés (par les coureurs de sa catégorie) sont autorisés à poursuivre l'épreuve. Leur évolution devra être respectueuse des coureurs de tête et ne les gêner. Les coureurs avec un ou des tours de retard s'arrêteront également dès l'arrivée du vainqueur, et n'effectueront pas la distance totale.

## 6 Décisions sportives

- Tout non respect du signal de départ avec un départ anticipé entraînera un arrêt de course et un nouveau départ sera organisé. Si cela est impossible à réaliser, du fait des doubles courses, le coureur fautif se verra infligé un stop and go de 30 secondes à son premier passage.
- Tout changement de matériel hors de la zone de dépannage entraîne la mise hors course. Il en est de même pour un changement de matériel entre coureurs.
- Tout gêne volontaire d'un coureur en l'empêchant de passer sur le parcours, entraide entre coureurs n'étant pas dans le même tour, déviation lors du sprint d'arrivée en gênant son adversaire, etc. seront sanctionnés conformément au barème des pénalités de la FFC (12.5.02).

*Le Jury des commissaires*